

Finlande – Vaccination Covid : des parlementaires seront accusés de génocide



[Source anglophone : <https://www.henrymakow.com>]

[Traduction : Bouddhanar]

Le 9 juin, Ano Turtiainen, membre du Parlement finlandais, a mis en garde contre un possible génocide provoqué par le vaccin COVID en Finlande. Voici la traduction de son intervention au Parlement de son pays :

« Honorable Président, le rapport de la commission mentionne un large éventail de défis réels pour la sécurité de la Finlande.

Ce rapport omet cependant un défi très sérieux pour la sécurité de la Finlande et des Finlandais... Je fais référence à ces soi-disant vaccins COVID qui ont également divisé notre population en deux, les éveillés et les égarés.

Vous ne pourrez plus jamais plaider l'ignorance du risque auquel les citoyens finlandais sont exposés.

La Finlande injecte actuellement à ses citoyens des substances toxiques déguisées en vaccins COVID.

Écoutez attentivement : Aucun de ces poisons injectés déguisés en vaccins COVID n'a d'autorisation de mise sur le marché en Finlande, mais seulement une autorisation de mise sur le marché conditionnelle de l'Agence européenne des médicaments (EMA). Les termes d'une licence conditionnelle stipulent que l'autorisation est conditionnelle : « Les informations disponibles doivent démontrer que les avantages du produit médical l'emportent sur ses risques ».

Deuxièmement, chers collègues, malgré le discours des médias, nous n'avons jusqu'à présent officiellement aucun décès par COVID en Finlande. Selon THL (équivalent du CDC – centres de contrôle et prévention des maladies), les causes officielles de décès à partir de l'année 2020 ne seront pas publiées avant 2022. Cependant, selon Fimea (équivalent au VAERS – Le Vaccine Adverse Event Reporting System est un programme américain de sécurité des vaccins), 78 personnes sont décédées des vaccins COVID en Finlande et il y a 1 306 rapports d'effets indésirables graves. Et 3 630 rapports non traités. On estime qu'environ 57 % des

déclarations traitées ont des effets indésirables graves. La source est Fimea (www.fimea.fi).

Troisièmement, l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle pour ces toxiques... dit également : « Le demandeur doit être en mesure de fournir des informations cliniques complètes à long terme. » ...

En violation du Code de Nuremberg, les Finlandais n'ont pas été informés qu'il s'agissait d'une d'expérimentation pratiquée sur l'être humain.

Maintenant, après ce discours, je vous ai tous fait prendre conscience, ainsi qu'aux médias, qu'il s'agit d'une expérimentation pratiquée sur l'être humain et que ses résultats sont terribles. En comparaison, l'expérimentation du vaccin Pandemrix, qui avait échoué auparavant, a été arrêtée avec 32 fois moins d'effets secondaires que ce que nous avons actuellement. Alors, maintenant je vous demande à tous : combien de personnes devront encore mourir ou être gravement malades avant que nous n'interrompions ce massacre ?

Chers collègues, vous êtes maintenant conscients de cette menace sécuritaire extrêmement grave à laquelle notre nation est confrontée et que les inconvénients des injections l'emportent sur les avantages. Vous n'avez plus de raison de ne pas agir pour sauver notre nation.

Enfin, si vous continuez à tromper nos concitoyens en leur racontant des contes de fées selon lesquels les vaccins sont sûrs et ont une licence de commercialisation, vous êtes intentionnellement impliqué dans plusieurs crimes, le plus grave d'entre eux étant le génocide. Encore une fois, je vous rappelle à tous ici : un crime devient intentionnel lorsqu'il est commis en connaissance de cause.

Maintenant, vous êtes tous au courant. Merci. »

Le député finlandais, Ano Turtiainen